



## Compte rendu de l'Audience DASEN du 5 mai 2020

---

*De nombreuses questions, de nombreux échanges entre la directrice académique, accompagnée de son équipe, et les délégués des personnels à l'occasion de cette audience à distance du 5 mai.*

*Conditions de santé et de sécurité, progressivité et souplesse dans la reprise, bienveillance et confiance aux professionnels du terrain demeurent les maîtres-mots ... Vos délégués réclament surtout des garanties, du concret et du temps pour s'organiser !*

La DASEN ouvre l'audience en rappelant le cadre dans lequel va se faire la réouverture des écoles. Celui du redémarrage de la société qui était à l'arrêt depuis 2 mois pour protéger la population contre le virus.

Les écoles rouvriront le 11 mai si et seulement si les conditions sanitaires sont réunis. Elles rouvriront de manière progressive.

Le protocole sanitaire et la circulaire ministérielle sont les bases de travail pour les mairies, les directeurs d'école et les enseignants en vue de préparer la rentrée. Ils donnent des repères.

La DASEN dit être en contact permanent avec les mairies.

Dans les 910 écoles de l'Isère la reprise concernerait entre 20% et 90% des élèves selon les territoires et les remontées à ce jour.

Le retour est laissé à la volonté des familles. Le but étant de raccrocher les élèves décrocheurs, qui ne rentraient pas dans le travail à distance.

Les modalités d'accueil pourront être très différentes d'une commune voir d'une école à l'autre.

Le travail à distance se poursuivra pour les élèves non présents physiquement à l'école. Les enfants des enseignants feront partie des publics prioritaires à accueillir en plus des publics déjà prioritaires. Priorité aux classes charnières (GS, CP, CM2).

L'UNSA Éducation fait part de la demande intersyndicale (SE-Unsa / SNUIPP / SGEN) de faire de la semaine du 11 mai une semaine complète de prérentrée consacrée à l'organisation ainsi que la limitation des groupes d'élèves accueillis à 10 en élémentaire et 5 en maternelle.

Sur le premier point la DASEN ne répond pas mais entend la demande de limitation du nombre d'élèves. Les bornes de 15 en élémentaire et de 10 en maternelle sont un maximum mais à moduler selon les conditions d'accueil de chaque écoles.

L'UNSA Éducation souligne le fait que de nombreuses réunions ont eu lieu pendant les vacances mettant la pression sur les directeurs.

La DASEN répond qu'elles n'avaient pas de caractère obligatoire.

L'IEN A précise que le 11 est un point de départ et que les choses se mettront en place graduellement. Les IEN ont la consigne de rassurer et de soutenir les équipes. Le point primordial est la connaissance du nombre d'enfants à accueillir et des enseignants qui seront présents.

Le médecin de prévention prend contact avec tous les personnels fragiles ou ayant des personnes fragiles dans leur entourage qui se sont signalées ou qui vont le faire.

### Réponses de la DASEN aux questions des OS :

- Les familles ne doivent confier leurs enfants que s'ils ne présentent pas de symptômes (responsabilisation).
- L'éducation aux gestes barrières sera la priorité pédagogique de la première semaine,
- Tout enfant qui ne respectera pas les gestes barrières (de manière volontaire et répétée) reprendra l'enseignement à distance.
- La responsabilité des directeurs et des adjoints ne pourra être engagée dès lors que l'aspect sanitaires est validé (mairie) et que les gestes barrières sont respectés. La responsabilité se limite à celle de chacun dans sa fonction (Chef d'établissement, directeur, enseignant)
- Prise de température : n'est pas obligatoire mais peut être faite (point en CHSCT)
- Il y aura un thermomètre dans un kit à destination des écoles
- 2 masques par enseignant et par jour seront fournis par la DSDEN
- Un dépistage est prévu pour tout enfant ou enseignant qui présentera des signes du COVID
- Les cantines seront rouvertes quand cela est possible. Possibilité en attendant de repas fournis par les familles
- Les élèves avec un PAI feront l'objet d'un suivi au cas par cas par le médecin scolaire qui confirmera ou non la possibilité d'un accueil.
- Le remplacement des ATSEM absentes sera une priorité des maires.
- La question des personnels à risque et des personnels ne souhaitant pas reprendre pour diverses raisons (enseignants/parent, phobie,...) sera traitée dans une note RH à paraître.
- Les directeurs, largement investis dans leurs tâches et responsabilités, pourront être déchargés du suivi d'un groupe d'élèves pendant les premières semaines. Régulations des entrées et sorties, de la circulation dans l'école, prise en charge des enfants à isoler et signaler
- Les remplaçants seront mobilisés pour assurer leur mission habituelle.
- Les UPEA resteront dans une école (à déterminer selon les besoins)
- Les TS devront intervenir dans 2 écoles maxi
- Pas de réponse de la DASEN sur le cas des enseignants qui ne souhaitent pas de retour en classe pour leurs enfants et enseigner @ distance.

- La difficulté pour faire respecter les gestes barrières aux enfants de maternelles est portée par l'ensemble des OS : pour l'IENA, la taille réduite des groupes le permettra ainsi que la disposition des classes.
- Possibilité pour les enfants de maternelle d'avoir accès à des jeux sur 1 table réservée pour 1 enfant.

### Conclusion de la DASEN :

Totale confiance en les enseignants, les parents et les collectivités pour travailler ensemble et dépasser la défiance qui peut exister parfois. Il y a une attente forte de la société envers l'école. Les élèves seront responsabilisés et entreront pleinement dans leur rôle de citoyen.

La DASEN ne cache pas que cette reprise est aussi un galop d'essai pour la rentrée de septembre si la situation épidémique est toujours critique. Elle vise surtout à renouer le contact entre enseignants et élèves.

*Les délégués du SE-Unsa et de l'Unsa Éducation 38*

